

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021



OFI HIGH YIELD 2027

FCP Obligations et autres titres de créances
internationaux

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds OFI High Yield 2027 a pour objectif d'obtenir sur la durée de vie du Fonds soit 7 ans à échéance du 31 décembre 2027, une performance nette de frais annualisée minimum de 2,25% (objectif de performance) pour les parts IC et ID, une performance nette de frais annualisée minimum de 2,15% (objectif de performance) pour les parts RFC et RFD et une performance nette de frais annualisée minimum de 1,75% (objectif de performance) pour les parts RC et RD.

La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2027.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Il peut exister un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue. En cas de conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants), cela pourra venir diminuer la performance du Fonds et l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la Société de Gestion.

Indicateur de référence

Le Fonds ayant pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais annualisée minimum de 2,25% (objectif de performance) pour les parts IC et ID, une performance nette de frais annualisée minimum de 2,15% (objectif de performance) pour les parts RFC et RFD et une performance nette de frais annualisée minimum de 1,75% (objectif de performance) pour les parts RC et RD, il ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Aucun indicateur de référence n'est donc défini.

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement du Fonds est une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créance et à les détenir jusqu'à maturité (« buy and hold »). La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2027. Dans l'optique d'une dissolution du fonds au 31/12/2027, les titres ayant une maturité résiduelle d'au plus 6 mois seront cédés.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit en obligations et autres titres de créance, libellés en euro ou en devises, et émis par des entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées de toute origine géographique. Accessoirement (10% de l'actif net), le Fonds pourra également investir dans les mêmes conditions en obligations convertibles (y compris obligations convertibles contingentes dites Cocos). De la même manière et de façon accessoire (10%), le Fonds pourra investir en obligations d'émetteurs privés dont les caractéristiques les exposent aux variations des actions sous-jacentes (obligations convertibles en actions, obligations remboursables en actions, obligations à bons de souscription d'actions...). L'exposition éventuelle aux marchés actions induite par ces produits sera cependant marginale et ne constitue pas le cœur de cible du portefeuille.

Le gérant investira progressivement de manière active et discrétionnaire sur tout type de titres : titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield), Investment Grade, afin de saisir toutes les opportunités de marché. Les titres spéculatifs, plus risqués, présentent d'une manière générale des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Aussi, même si le Fonds a une stratégie initiale « Buy and hold », les gérants se réservent la possibilité de saisir des opportunités de marché en vendant /achetant des titres après la phase de constitution du portefeuille. L'exposition au marché ainsi que la durée seront gérées activement.

Le Fonds pourra détenir à l'acquisition des titres notés au minimum « BB - ». La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de BB- (en application de la politique de notation d'OFI AM), cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Dans tous les cas, une dégradation en catégorie CCC entraînera la vente de l'instrument dans les 3 mois.

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance du 31 décembre 2027 et sélectionner les émetteurs (parmi un gisement diversifié de 276 émetteurs provenant de divers secteurs et de divers pays), présentant la probabilité de défaut moins importante au regard du rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci.

Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres (i.e. extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre) et « top down » pour l'optimisation du portefeuille (i.e. degré d'exposition au marché High Yield - investissements spéculatifs plus risqués), allocation sectorielle ou par catégorie de notation.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

L'allocation entre les notations des différents titres ou émetteurs en portefeuille pourra varier :

- de 0 % à 100 % de son actif en titres de qualité « High Yield » (titres spéculatifs) ;
- de 0 % à 50 % de son actif en titres « Investment Grade » ;
- 0 % de son actif en titres non notés ;

Le Fonds a vocation à investir en euro mais peut également acquérir des titres dans d'autres devises (USD, GBP, ...) ; le risque de change est alors systématiquement couvert. Cette couverture pouvant s'avérer imparfaite, le Fonds pourra être exposé à un risque résiduel de change. Le taux d'exposition maximum aux émetteurs hors OCDE sera compris entre 0 et 20%.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 6. Compte tenu de la stratégie du Fonds, la sensibilité du portefeuille déclinera avec le temps.

Le Fonds connaîtra une variation importante de son profil de risque entre son lancement et son arrivée à terme en raison du remboursement des obligations en portefeuille.

A l'approche de l'échéance du Fonds, Le Fonds aura une « gestion prudente ». Le Fonds optera alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour une dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPC. Le gérant se réserve toutefois la possibilité d'investir sur des obligations d'émetteurs privés et publics en fin de vie du Fonds si leur rendement s'avère meilleur, sans que la maturité de ces titres puisse excéder 6 mois après la date d'échéance du Fonds.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, à des fins d'exposition et de couverture du risque de taux et à des fins de couverture du risque de change (futures) et du risque de crédit. Il pourra également prendre des positions sur des swaps et change à terme en vue de couvrir le risque de change.

➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 6](#)

- Code LEI : 549300USYKCL4FHKHJ82
- Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit : Le Fonds ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale particulière, ni ne poursuit un objectif spécifique de durabilité (environnemental et/ou social). Par ailleurs, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés et ne constituent pas un élément central de la stratégie d'investissement.
- Taxonomie : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Néanmoins, le Fonds applique les exclusions suivantes :

Une politique sur l'exclusion total du charbon thermique avant 2030, OFI Asset Management souhaitant participer à l'objectif de contention du réchauffement climatique en dessous des 2°C à l'horizon 2100 comme prévu par l'Accord de Paris et donc à la neutralité des émissions de GES en 2050, s'engage à l'arrêt total du financement du charbon au plus tard en 2030 sur toutes classes d'actifs et zones géographiques. https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique_investissement_sortie-du-charbon-thermique-avant-2030.pdf

Une politique sur le pétrole et le gaz, OFI Asset Management souhaite réduire progressivement ses investissements dans les entreprises d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole, jusqu'à une exclusion totale du pétrole avant 2050. https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-investissement_petrole-et-gaz.pdf

Une politique sur le tabac, OFI Asset Management a adopté une politique de sortie de l'industrie du tabac en excluant de tous ses investissements les producteurs au 1^e euro du Chiffre d'Affaires.

Une position sur les armes controversées. Le Groupe met en application pour son propre compte et pour les OPC dont il assure la gestion active, les principes érigés par les conventions internationales pour l'interdiction des mines antipersonnel, des armes à sous munitions et des armes chimiques.

De plus, les sociétés qui contreviennent gravement ou de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (UN Global Compact) sans apporter de réponse ou mesure de remédiation adaptée sont également exclues.

Les controverses susceptibles d'affecter la relation ou l'impact sur une des parties prenantes de l'émetteur sont suivies et analysées. Elles peuvent concerner : les clients, les investisseurs, les régulateurs, les fournisseurs, la société civile, les salariés, l'environnement de l'émetteur.

Ces controverses font l'objet d'une évaluation, en quatre niveaux, en fonction de leur sévérité, intensité et de leur dissémination (dans le temps et/ou l'espace).

Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Obligations et Autres Titres de Créances Internationaux ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

Le Fonds est investi en titres financiers sélectionnés discrétionnairement par la Société de Gestion. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi sur les titres les plus performants.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le Fonds est exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs (dits à haut rendement ou *High Yield*) :

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du Fonds. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans certains pays :

Le Fonds pourra être exposé à des émetteurs privés ou public de pays dont la dette souveraine est particulièrement risquée dans les conditions de marché prévalant à la date de lancement du Fonds : Espagne, Italie, Portugal.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé à la dette des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

De façon accessoire, l'investisseur peut être exposé aux risques suivants :

Risque actions :

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de change :

Bien que le portefeuille soit systématiquement couvert du risque de change par le gérant, une telle couverture étant par construction imparfaite, le Fonds reste exposé à un risque résiduel de change.

Le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

Risque lié aux obligations contingentes :

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques de :

- De déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : Il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down ») ;
- De non-paiement des coupons : Le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- De non remboursement en date de call : Les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec l'accord de son régulateur). Le non remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé ;
- De structure du capital : en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires ;
- De valorisation : Compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments ;
- De liquidité : Les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode probabiliste.

Le risque global est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier indicatif du Fonds, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 150%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI HIGH YIELD 2027	VaR 5d 95% sur 2021
Moyenne	0,70%
Maximum	0,78%
Minimum	0,60%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 26 février 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation SFDR.
- A compter du 17 juin 2021, par décision de la Société de Gestion, la période de souscription est renouvelée une première fois pour une période courant du 10 juillet 2021 au 09 janvier 2022.
- A compter du 23 novembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 10 janvier 2022, prolongation de la période de souscription pour une seconde et dernière fois pour la période courant du 10 janvier 2022 au 09 juillet 2022.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf fait l'objet d'un rapport lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf

CRITERES ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement.pdf

Le rapport d'engagement est lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **18 265 000 euros, soit 73,33%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **6 663 500 euros (**), soit 26,73%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020)

(** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine. Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures réglementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures réglementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3^{ème} trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Performance :

	OFI High Yield 2027					
	Part IC	Part ID	Part RC	Part RD	Par RFC	Part RFD
VL au 31/12/2020	107,85€	107,84€	Non active	Non active	107,77€	107,77€
VL au 31/12/2021	110,15€	110,15€	Non active	Non active	109,95€	109,95€
Performance	2,13%	2,14%	-%	-%	2,02%	2,02%

Aucun indicateur de référence n'est défini.

L'actif net du portefeuille s'élève à 74 869 182,81 euros au 31/12/2021 contre 73 337 927,72 euros au 31/12/2020.

Commentaire de gestion :

OFI HIGH YIELD 2027 affiche une valeur liquidative (part IC) de 110,15 euros au 31 décembre 2021 contre 107,85 euros au 31 décembre 2020, portant ainsi la performance annuelle à +2,13%. La performance du Fonds sur l'année reflète à la fois la bonne tenue du marché High Yield sur l'année, mais également la sous-performance des noms les plus solides à plus longue durée par rapport aux noms high beta. Le Fonds a bénéficié au cours de l'année du rebond des sociétés liées à la réouverture des économies (Lufthansa, IAG, Accor) et qui avaient particulièrement baissé en 2020. En contrepartie, le Fonds a souffert de son exposition aux secteurs défensifs à longue durée (santé, technologie) ou automobile.

Sur l'exercice, OFI HIGH YIELD 2027 n'est pas intervenu sur des dérivés de crédits (i.e. : Itraxx Crossover). Dans un contexte de risque de hausse de taux, il a mis en place une couverture au travers de la vente de futures sur le bund.

Après une progression linéaire lors des 9 premiers mois de l'année (+4,3% au 16 septembre), le marché HY a consolidé ses gains sur les 3 derniers mois de 2021, pénalisé par l'émergence du variant omicron mais également par une inflation en forte hausse ayant pour conséquence le début de normalisation des politiques monétaires, les Banques Centrales ayant finalement acté en fin d'année le côté durable de l'inflation. Le marché High Yield termine cependant l'année 2021 sur un ton très largement positif. L'appétit pour le risque a confirmé son grand retour tant en Europe qu'aux Etats-Unis, entraînant une forte recherche de rendement et de compression des spreads. Côté émetteurs, les entreprises high yield vont bien : leurs ratios de crédit se sont améliorés et sont désormais revenus au niveau pré-crise, la liquidité des sociétés est globalement forte après une année ponctuée de nombreux exercices d'allongement de leur passif, et les perspectives sont bonnes, avec des carnets de commandes au plus haut.

La performance annuelle du marché High Yield européen hors financières, à +3,49%, se décompose comme suit : (i) les BBs, à +2,18%, et les hybrides, à +1,57%, sous-performent nettement les high beta, du fait notamment de craintes sur l'inflation et la remontée des taux à venir ; alors que (ii) les Bs (+4,71%) et les CCCs (+9,14%) affichent d'excellentes performances, les entreprises ayant bénéficié à la fois d'une forte croissance organique et d'un refinancement de leur dette. D'un point de vue sectoriel, les secteurs jouant la réouverture des économies ont très bien performé – les loisirs finissant à +5,9%, la distribution à +5,8%, les services à +5,6% ou encore les transports à +5,4% - alors que les secteurs plus défensifs, qui avaient moins souffert en 2020, ont sous-performé (l'immobilier finit à -0,8%, les télécoms à +1,5% ou encore les services publics à +1,9%).

Le marché primaire a connu une nouvelle année record en 2021, avec plus de 120Mds€ émis. Par comparaison, l'année 2020 avait déjà établi un record d'émission, à 80Mds€. Le niveau exceptionnellement élevé en 2021 est lié aux conditions macroéconomiques très favorables, combinant forte croissance économique et politique monétaire accommodante. Dans ce contexte, le marché high yield s'est ouvert à de nombreux nouveaux émetteurs, et a permis aux émetteurs historiques d'étendre significativement leurs maturités.

Côté demande, l'appétit pour la classe d'actifs s'est poursuivi en 2021 après une année de collecte historique en 2020. La collecte finit ainsi en hausse de 12,5Mds\$ en Europe sur l'année. Le bilan de la collecte est plus contrasté aux Etats-Unis, qui finissent à -6Mds\$. Alors que les investisseurs européens sont restés sensibles au rendement positif proposé, le marché US a davantage souffert du risque de hausse des taux.

Les principaux mouvements intervenus sur l'exercice ont été les suivants :

	Nominal	Instrument Reference	Net Amount
Rappels par l'émetteur			
UPCB FIN IV 4.000 2027_01	-297 000	XS1117297603	-306 141
NEMAK SAB DE CV 3.250 2024_03	-410 000	XS1533916299	-422 363
LKQ EURO HOLDINGS BV 3.625 2026_04	-260 000	XS1799640666	-264 714
WMG ACQUISITION 3.625 2026_10	-600 000	XS1891203546	-620 991
REXEL 2.750 2026_06	-630 000	XS1958300375	-652 271
OCI 3.125 2024_11	-428 571	XS2066213625	-437 091
Ventes			
EURO-BUND FUTURE Dec21	- 5 800 000,00	RXH2	
VIVION INVESTMENTS 3.500 2025_11	- 1 100 000,00	XS2070311431	-1 175 540
ADO PROPERTIES 2.750 2026_11	- 1 100 000,00	XS2248826294	-1 125 496
PEMEX 3.750 2026_04	- 1 090 000,00	XS1057659838	-1 104 327
STELLANTIS 3.875 2026_01	- 940 000,00	XS2178833773	-1 095 518
ADLER REAL ESTATE 3.000 2026_04	- 1 000 000,00	XS1713464524	-1 044 678
ARCELOR MITTAL 1.750 2025_11	- 650 000,00	XS2082324018	-693 897
Q PARK HOLDING 2.000 2027_03	-680 000	XS2115190451	-657 447
EUROFINS SCIENTIFIC 3.750 2026_07	-450 000	XS2167595672	-538 189
AUCHAN 3.250 2027_07	-300 000	FR0013524865	-357 600
IMERYS 1.500 2027_01	-300 000	FR0013231768	-321 594
GENERAL MOTORS FINL 0.850 2026_02	-300 000	XS2125145867	-306 510
RYANAIR 1.125 2023_08	-280 000	XS1565699763	-289 712
Achats			
ALMIRALL 2.125 2026_09	1 600 000	XS2388162385	1 606 000
ELIOR 3.750 2026_07	1 150 000	XS2360381730	1 200 276
GRUENTHAL GMBH 3.625 2026_11	1 000 000	XS2337064856	1 036 934
INPOST 2.250 2027_07	1 000 000	XS2010028004	1 007 000
MAHLE GMBH 2.375 2028_05	1 000 000	XS2341724172	996 900
TEVA PHARMACEUTICAL 1.875 2027_03	1 000 000	XS1211044075	976 536
ALBION FINANCING 1/AGGREK 5.250 2026_10	900 000	XS2399700959	913 991
IGLO FOODS BONDCO 2.500 2028_06	750 000	XS2355604880	750 000
VICTORIA 3.750 2028_03	700 000	XS2315945829	722 473
DIC ASSET 2.250 2026_09	700 000	XS2388910270	697 116
ORGANON FOREIGN 2.875 2028_04	600 000	XS2332250708	612 557
SYNTHOS 2.500 2028_06	600 000	XS2348767836	599 875
LAGARDERE 1.750 2027_10	600 000	FR0014005SR9	595 200
CANPACK AND EASTERN LAND 2.375 2027_11	400 000	XS2247616514	413 329
GRIFOLS 2.250 2027_11	400 000	XS2077646391	403 350
CATALENT PHARMA SOLUTION 2.375 2028_03	400 000	XS2125168729	401 531
STANDARD INDUSTRIES 2.250 2026_11	400 000	XS2080766475	397 921

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change : Pas de position au 31/12/2021
Taux : Pas de position au 31/12/2021
Crédit : Pas de position au 31/12/2021
Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2021
Commodities : Pas de position au 31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds OFI HIGH YIELD 2027 n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	74 768 378,02	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	73 717 734,91	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	73 717 734,91	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	873 163,11	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	873 163,11	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	177 480,00	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	177 480,00	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	170 035,29	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	170 035,29	-
Comptes financiers	132 559,00	-
Liquidités	132 559,00	-
Total de l'actif	75 070 972,31	-

(1) Premier exercice

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
Capitaux propres		
Capital	73 063 402,36	-
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-292 140,62	-
Résultat de l'exercice (a, b)	2 097 921,07	-
Total des capitaux propres	74 869 182,81	-
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	177 480,00	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	177 480,00	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	177 480,00	-
Autres opérations	-	-
Dettes	24 309,50	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	24 309,50	-
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	75 070 972,31	-

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

(1) Premier exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	9 939 460,00	-
TAUX	9 939 460,00	-
VENTE - FUTURE - EURO BUND	9 939 460,00	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

(1) Premier exercice

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2,30	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 294 601,43	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	2 294 603,73	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	1 801,82	-
Autres charges financières	-	-
Total (II)	1 801,82	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 292 801,91	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	460 850,89	-
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 831 951,02	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	265 970,05	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	2 097 921,07	-

(1) Premier exercice

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour (Bourse de Paris).

L'exercice clos au 31/12/2021 est le premier exercice du fonds avec une durée de 17.5 mois.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture. Les titres sont valorisés au "mid".

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties. Les Credit Default Swaps sont valorisés "mark to market", sur la base du cours de clôture en tenant compte de la durée de vie résiduelle de l'instrument financier.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Une fois la période de souscription terminée, un mécanisme de swing pricing sera mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Toutefois, comme indiqué précédemment, la SGP se laissant la possibilité de procéder avant l'échéance du Fonds à une reconduction de la stratégie d'investissement ou à une fusion absorption avec un autre OPCVM, ce mécanisme de SWING PRICING pourra être supprimé au moment de la mutation.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

Le FCP peut subir une baisse de sa valeur liquidative ("VL") en raison des ordres de rachat effectués par les investisseurs, à un cours qui ne reflète pas les coûts de réajustement associés aux opérations de désinvestissement du portefeuille. Afin de réduire l'impact de cette dilution et de protéger les intérêts des porteurs existants, le FCP met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement. Ce mécanisme, encadré par une politique de swing pricing, permet à la Société de Gestion de s'assurer de faire supporter les coûts de réajustement aux investisseurs qui demandent le rachat de parts du FCP en épargnant ainsi les porteurs qui demeurent au sein du Fonds.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de rachats des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du FCP dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de rachat. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du FCP. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des coûts de transaction et des taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde des rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de Gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion. L'application du swing est à la discrétion de la Société de Gestion conformément à la pricing policy OFI. Conformément à la réglementation, les paramètres de ce dispositif ne sont connus que des personnes en charge de sa mise en oeuvre.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à :

0,55% TTC pour les parts IC et ID

0,65% TTC pour les parts RFC et RFD

1,05% TTC pour les parts RC et RD

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Pour les parts de IC – RC – RFC

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour les parts de ID – RD – RFD

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées de toutes les catégories de parts:

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	83 348 030,78	-
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 682 905,64	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	666 222,17	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-649 927,48	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-34 240,00	-
Frais de transaction	-10 224,15	-
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 222 796,11	-
Différence d'estimation exercice N	2 222 796,11	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	177 480,00	-
Différence d'estimation exercice N	177 480,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 831 951,02	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	74 869 182,81	-

(1) Premier exercice

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	73 717 734,91	98,46
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	73 717 734,91	98,46
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	9 939 460,00	13,28
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	73 717 734,91	98,46	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	132 559,00	0,18
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	9 939 460,00	13,28	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	4 234 717,72	5,66	38 222 568,95	51,05	31 260 448,24	41,75
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	132 559,00	0,18	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	9 939 460,00	13,28
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

		%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021 ⁽¹⁾
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	146 947,79
Coupons à recevoir	23 087,50
Total créances	170 035,29
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-24 259,96
Provision commission de mouvement	-49,54
Total dettes	-24 309,50
Total	145 725,79

(1) Premier exercice

Souscriptions rachats

Catégorie de parts IC	
Parts émises	190 254,5631 ⁽²⁾
Parts rachetées	343,7469
Catégorie de parts ID	
Parts émises	606 855,7395 ⁽³⁾
Parts rachetées	117 126,5436
Catégorie de parts RFC	
Parts émises	10,0000 ⁽⁴⁾
Parts rachetées	-

Souscriptions rachats (suite)

Catégorie de parts RFD	
Parts émises	10,0000 ⁽⁵⁾
Parts rachetées	-

(2) Le fonds et la catégorie de parts IC ont été créés le 10/07/2020.

(3) Le fonds et la catégorie de parts ID ont été créés le 10/07/2020.

(4) Le fonds et la catégorie de parts RFC ont été créés le 10/07/2020.

(5) Le fonds et la catégorie de parts RFD ont été créés le 10/07/2020.

Commissions

Catégorie de parts IC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	750,05
Catégorie de parts ID	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RFC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RFD	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50 ⁽⁶⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts ID	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50 ⁽⁷⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RFC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63 ⁽⁸⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie de parts RFD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63 ⁽⁹⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(6) Le fonds et la catégorie de parts IC ayant été créés le 10/07/2020, le taux présenté a été annualisé.

(7) Le fonds et la catégorie de parts ID ayant été créés le 10/07/2020, le taux présenté a été annualisé.

(8) Le fonds et la catégorie de parts RFC ayant été créés le 10/07/2020, le taux présenté a été annualisé.

(9) Le fonds et la catégorie de parts RFD ayant été créés le 10/07/2020, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	201,9103	4 324,51	873 163,11

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	586 201,96 ⁽¹⁰⁾	-
Total	586 201,96	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	586 201,96	-
Total	586 201,96	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts ID		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 511 661,49 ⁽¹¹⁾	-
Total	1 511 661,49	-
Affectation		
Distribution	1 508 365,92	-
Report à nouveau de l'exercice	3 295,57	-
Capitalisation	-	-
Total	1 511 661,49	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	489 729,1959	-
Distribution unitaire	3,08	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RFC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	28,81 ⁽¹²⁾	-
Total	28,81	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	28,81	-
Total	28,81	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RFD		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	28,81 ⁽¹³⁾	-
Total	28,81	-
Affectation		
Distribution	28,80	-
Report à nouveau de l'exercice	0,01	-
Capitalisation	-	-
Total	28,81	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	-
Distribution unitaire	2,88	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(1) Premier exercice

(10) Le fonds et la catégorie de parts IC ont été créés le 10/07/2020.

(11) Le fonds et la catégorie de parts ID ont été créés le 10/07/2020.

(12) Le fonds et la catégorie de parts RFC ont été créés le 10/07/2020.

(13) Le fonds et la catégorie de parts RFD ont été créés le 10/07/2020.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-82 229,41 ⁽¹⁴⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-82 229,41	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-82 229,41	-
Total	-82 229,41	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	189 910,8162	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts ID		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-209 902,47 ⁽¹⁵⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-209 902,47	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-209 902,47	-
Total	-209 902,47	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	489 729,1959	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RFC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4,37 ⁽¹⁶⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-4,37	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-4,37	-
Total	-4,37	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021 ⁽¹⁾	N/A
Catégorie de parts RFD		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4,37 ⁽¹⁷⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-4,37	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-4,37	-
Total	-4,37	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	-
Distribution unitaire	-	-

(1) Premier exercice

(14) Le fonds et la catégorie de parts IC ont été créés le 10/07/2020.

(15) Le fonds et la catégorie de parts ID ont été créés le 10/07/2020.

(16) Le fonds et la catégorie de parts RFC ont été créés le 10/07/2020.

(17) Le fonds et la catégorie de parts RFD ont été créés le 10/07/2020.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021 ⁽¹⁾	10/07/2020 ⁽¹⁸⁾
Actif net		
en EUR	74 869 182,81	27 252 000,00
Nombre de titres		
Catégorie de parts IC	189 910,8162	70 500,0000
Catégorie de parts ID	489 729,1959	202 000,0000
Catégorie de parts RFC	10,0000	10,0000
Catégorie de parts RFD	10,0000	10,0000
Valeur liquidative unitaire		
Catégorie de parts IC en EUR	110,15	100,00
Catégorie de parts ID en EUR	110,15	100,00
Catégorie de parts RFC en EUR	109,95	100,00
Catégorie de parts RFD en EUR	109,95	100,00

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	31/12/2021 ⁽¹⁾	10/07/2020 ⁽¹⁸⁾
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)		
Catégorie de parts IC en EUR	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)		
Catégorie de parts IC en EUR	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	3,08	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	2,88	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)		
Catégorie de parts IC en EUR	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-
Capitalisation unitaire		
Catégorie de parts IC en EUR	2,65	-
Catégorie de parts ID en EUR	-0,42	-
Catégorie de parts RFC en EUR	2,44	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-0,43	-

(1) Premier exercice

(18) Date de création

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			73 717 734,91	98,46
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			73 717 734,91	98,46
ACCOR SA 1.75% 04/02/2026	EUR	800 000,00	850 090,96	1,14
ADEVINTA ASA 3% 15/11/2027	EUR	1 050 000,00	1 086 417,50	1,45
ALBION FINANCING 1SARL 5.25% 15/10/2026	EUR	900 000,00	922 140,00	1,23
ALMIRALL SA 2.125% 30/09/2026	EUR	700 000,00	713 244,58	0,95
ANS AG 6.0% 31/07/2025	EUR	1 000 000,00	1 088 666,67	1,45
ARAMARK 3.125% 01/04/2025	EUR	1 000 000,00	1 021 972,92	1,37
ARDAGH PKG FIN HLDGS USA 2.125% 15/08/2026	EUR	650 000,00	641 415,03	0,86
ASHLAND SERVICES BV 2% 30/01/2028	EUR	350 000,00	361 464,44	0,48
ATLANTIA SPA 1.875% 13/07/2027	EUR	700 000,00	731 352,81	0,98
AUTOSTRAD PER L'ITALIA 1.75% 01/02/2027	EUR	350 000,00	366 855,14	0,49
BALL CORP 1.5% 15/03/2027	EUR	650 000,00	661 260,80	0,88
BELDEN INC 3.375% 15/07/2027	EUR	1 010 000,00	1 045 697,19	1,40
BERRY GLOBAL INC 1.5% 15/01/2027	EUR	670 000,00	690 469,59	0,92
CANPACK SA 2.375% 01/11/2027	EUR	750 000,00	760 392,19	1,02
CATALEN PHARMA SOLUTION 2.375% 01/03/2028	EUR	1 170 000,00	1 184 057,06	1,58
CEMEX SAB DE CV 3.125% 19/03/2026	EUR	1 010 000,00	1 039 304,73	1,39
CITYCON TREASURY BV 2.735% 15/01/2027	EUR	1 150 000,00	1 228 469,38	1,64
CROWN EURO HOLDINGS SA 2.875% 01/02/2026	EUR	600 000,00	643 271,25	0,86
DARLING GLOBAL FINANCE 3.625% 15/05/2026	EUR	390 000,00	400 348,27	0,53
DEMIRE REAL ESTATE AG 1.875% 15/10/2024	EUR	1 100 000,00	1 095 227,05	1,46
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3% 29/05/2026	EUR	1 000 000,00	1 022 582,19	1,37
DIC ASSET AG 2.25% 22/09/2026	EUR	700 000,00	673 687,67	0,90
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08/05/2026	EUR	1 010 000,00	1 088 788,30	1,45
EASYJET PLC 0.875% 11/06/2025	EUR	1 130 000,00	1 143 065,43	1,53
EL CORTE INGLES SA 3% 15/03/2024	EUR	260 000,00	264 103,67	0,35
ELIOR PARTICIPAT 3.75% 15/07/2026	EUR	1 150 000,00	1 207 447,35	1,61
ELIS SA 1.625% 03/04/2028	EUR	700 000,00	709 021,37	0,95
FAURECIA 2.375% 15/06/2027	EUR	920 000,00	928 097,26	1,24
FNAC DARTY SA 2.625% 30/05/2026	EUR	650 000,00	667 861,46	0,89
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 2.386% 17/02/2026	EUR	1 040 000,00	1 113 095,08	1,49
GETLINK SE 3.5% 30/10/2025	EUR	1 050 000,00	1 085 468,42	1,45
GRIFOLS SA 1.625% 15/02/2025	EUR	650 000,00	653 168,30	0,87
GRIFOLS SA 2.25% 15/11/2027	EUR	400 000,00	402 345,00	0,54
GRUENENTHAL GMBH 3.625% 15/11/2026	EUR	1 000 000,00	1 037 234,03	1,39
HORNBAACH BAUMARKT AG 3.25% 25/10/2026	EUR	700 000,00	764 975,34	1,02
IHO VERWALTUNGS GMBH PIK 3.875% 15/05/2027	EUR	1 000 000,00	1 028 274,31	1,37
ILIAD SA 2.375% 17/06/2026	EUR	700 000,00	714 195,14	0,95
INEOS FINANCE PLC 2.875% 01/05/2026	EUR	1 010 000,00	1 028 817,56	1,37

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
INEOS STYROLUTION GROUP GMBH 2.25% 16/01/2027	EUR	1 080 000,00	1 070 133,53	1,43
INPOST NA 2.25% 15/07/2027	EUR	1 000 000,00	998 562,50	1,33
INTERNATIONAL GAME TECH 3.5% 15/06/2026	EUR	1 020 000,00	1 048 098,17	1,40
INTL CONSOLIDATED AIRLIN 1.5% 04/07/2027	EUR	1 200 000,00	1 085 113,97	1,45
IQVIA INC 2.875% 15/06/2028	EUR	630 000,00	649 855,94	0,87
JAMES HARDIE INTL FIN 3.625% 01/10/2026	EUR	250 000,00	257 691,15	0,34
KENNEDY WILSON EUR REAL 3.25% 12/11/2025	EUR	1 100 000,00	1 168 881,10	1,56
KRAFT HEINZ FOODS CO 2.25% 25/05/2028	EUR	650 000,00	707 595,34	0,95
LAGARDERE SCA 1.75% 07/10/2027	EUR	600 000,00	612 760,27	0,82
LEONARDO SPA 2.375% 08/01/2026	EUR	650 000,00	690 423,32	0,92
LEVI STRAUSS CO 3.375% 15/03/2027	EUR	630 000,00	653 258,81	0,87
MAHLE GMBH 2.375% 14/05/2028	EUR	1 000 000,00	992 391,10	1,33
MERCIALYS SA 4.625% 07/07/2027	EUR	1 000 000,00	1 199 834,93	1,60
MPT OPER PARTNERSHIP 0.993% 15/10/2026	EUR	200 000,00	199 809,70	0,27
NETFLIX 3.625% 15/05/2027	EUR	1 000 000,00	1 156 634,03	1,54
NEXI SPA 1.75% 31/10/2024	EUR	650 000,00	664 827,22	0,89
NIDDA HEALTHCARE HOLDING 3.5% 30/09/2024	EUR	1 100 000,00	1 114 782,78	1,49
NOMAD FOODS BONDCO PLC 2.5% 24/06/2028	EUR	750 000,00	765 670,83	1,02
OI EUROPEAN GROUP BV 2.875% 15/02/2025	EUR	1 000 000,00	1 025 400,69	1,37
ORANO SA 3.375% 23/04/2026	EUR	700 000,00	769 909,86	1,03
ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30/04/2028	EUR	600 000,00	611 166,67	0,82
PEACE PROPERTY FINANCE 4.375% 15/11/2025	EUR	1 050 000,00	1 091 414,96	1,46
PLAYTECH PLC 4.25% 07/03/2026	EUR	1 000 000,00	1 041 712,50	1,39
PPF ARENA 1BV 3.125% 27/03/2026	EUR	660 000,00	720 079,44	0,96
PROGROUP AG 3% 31/03/2026	EUR	400 000,00	409 893,33	0,55
PVH CORP 3.125% 15/12/2027	EUR	990 000,00	1 107 264,81	1,48
RENAULT SA 1.125% 04/10/2027	EUR	1 200 000,00	1 123 482,74	1,50
RUBIS TERMINAL INFRA SAS 5.625% 15/05/2025	EUR	1 000 000,00	1 054 169,34	1,41
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.375% 15/07/2026	EUR	1 050 000,00	1 074 251,40	1,43
SAMVARDHANA MOTHERSON AU 1.8% 06/07/2024	EUR	1 090 000,00	1 095 777,00	1,46
SAPPI PAPER HOLDING GMBH 3.125% 15/04/2026	EUR	1 090 000,00	1 117 639,83	1,49
SILGAN HOLDINGS INC 2.25% 01/06/2028	EUR	650 000,00	655 630,63	0,88
SMURFIT KAPPA TREASURY 1.5% 15/09/2027	EUR	570 000,00	601 430,75	0,80
SOFTBANK GROUP CORP 3.125% 19/09/2025	EUR	1 050 000,00	1 067 340,31	1,43
SPIE SA 2.625% 18/06/2026	EUR	700 000,00	739 678,49	0,99
STANDARD INDUSTRIES INC 2.25% 21/11/2026	EUR	1 050 000,00	1 038 252,95	1,39
SUMMIT GERMANY LTD 2% 31/01/2025	EUR	1 030 000,00	1 023 877,22	1,37
SYNTHOMER PLC 3.875% 01/07/2025	EUR	940 000,00	974 895,54	1,30
SYNTHOS SA 2.5% 07/06/2028	EUR	600 000,00	591 310,68	0,79
TELECOM ITALIA SPA 2.375% 12/10/2027	EUR	630 000,00	628 025,42	0,84
TELENET FINANCE LUX NOTE 3.50% 01/03/2028	EUR	400 000,00	418 581,52	0,56
TEVA PHARM FNC NL II 1.875% 31/03/2027	EUR	1 000 000,00	939 432,19	1,25
TITAN GLOBAL FINANCE PLC 2.75% 09/07/2027	EUR	760 000,00	804 898,03	1,08
VALEO SA 1.625% 18/03/2026	EUR	700 000,00	740 670,00	0,99
VICTORIA PLC 3.75% 15/03/2028	EUR	700 000,00	721 764,17	0,96

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
VOLVO CAR AB 2% 24/01/2025	EUR	650 000,00	690 432,67	0,92
WEPA HYGIENPRODUKTE GMB 2.875% 15/12/2027	EUR	1 000 000,00	957 275,34	1,28
WIENERBERGER AG 2.75% 04/06/2025	EUR	700 000,00	757 206,30	1,01
ZF EUROPE FINANCE BV 2.50% 23/10/2027	EUR	1 000 000,00	1 024 200,00	1,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			873 163,11	1,17
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			873 163,11	1,17
OFI RS LIQUIDITES	EUR	201,9103	873 163,11	1,17
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	-177 480,00	-177 480,00	-0,24
EURO BUND 0322	EUR	-58,00	177 480,00	0,24
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			170 035,29	0,23
Dettes			-24 309,50	-0,03
Comptes financiers			132 559,00	0,18
ACTIF NET			74 869 182,81	100,00



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**

OFI HIGH YIELD 2027
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI HIGH YIELD 2027 relatifs à l'exercice de 17 mois et demi clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 10/07/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2022.03.30 17:49:34 +0200